**AVIS DE MARCHÉ**

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**Section I : Pouvoir adjudicateur**

**NOM et ADRESSES :**

ENSA MARSEILLE ; établissement public sous tutelle du Ministère de la Culture & de la Communication

184, avenue de Luminy - Case 924 13288 Marseille Cedex 9

Téléphone +33 (0)4 91 82 71 00 (ou 71.05)/ Fax : +33 (0)4 91 82 71 80 Code NUTS : FR824

**Adresses internet :**

Adresse principale : [**www.marseille.archi.fr**](http://www.marseille.archi.fr/)  
Adresse du profil acheteur : **https://www.marches-publics.gouv.fr**

**PROCEDURE :**

Le marché fait l'objet d'une procédure adaptée mono-attributaire au sens de l’article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

La négociation est autorisée dans le cadre de la présente consultation. Les modalités sont précisées dans le règlement de consultation.

**COMMUNICATION :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement, en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : [**www.marseille.archi.fr**](http://www.marseille.archi.fr/) **et** **www.marchés-publics.gouv.fr**

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Renseignements administratifs : [nathalie.makhloufi@marseille.archi.fr](mailto:nathalie.makhloufi@marseille.archi.fr)

Renseignements techniques : [eric.zenattii@marseille.archi.fr](mailto:eric.zenattii@marseille.archi.fr) ou dominique.fernandez@marseille.archi.fr

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

Soit sur support papier :

-par courrier postal (envoi par lettre recommandée avec accusé de réception) à l’adresse suivante :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Service financier et des achats – Nathalie Makhloufi

184 avenue de Luminy

Case 924

13288 MARSEILLE cedex 9

- sur place à l’Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille avec remise à nos services contre récépissé. Les dossiers des candidats doivent être remis sous pli cacheté avec la mention :

**Appel d'offres n° FRN-SVC-114**

**Objet** : Machine de découpe et de gravure laser au CO₂, son installation, la garantie et la formation des utilisateurs

Date limite de réception : **12 novembre 2018 à 12h00**

* soit par voie dématérialisée à l’adresse suivante : www.marchés-publics.gouv.fr

Les réponses remises par voie électronique doivent contenir la totalité des pièces mentionnées dans le présent règlement de consultation. En cas de réponse dématérialisée, les candidats doivent signer électroniquement tous les documents qui doivent également faire l’objet d’une signature manuscrite.

**ACTIVITÉ PRINCIPALE :**

Education

**Section II : Objet du marché**

Il a pour objet l’acquisition d’une machine de découpe et de gravure laser au CO₂, son installation, la garantie et la formation des utilisateurs pour l’Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ENSA•M) sise 184 avenue de Luminy – case 924 – 13288 MARSEILLE cedex 9.

La **classification CPV** des fournitures concernées est la suivante :

* 42.61.00.00-5 : machine-outil à laser et centre d’usinage
* 42.61.10.00-2 : machine-outil à usage spécifique

**TYPE DE MARCHE :**

Fournitures et services

**Lots**

Les prestations et fournitures ne sont pas divisées en lots. Par conséquent, l’offre présentée par chaque candidat devra porter sur l’ensemble des prestations et fournitures objet de la consultation.

**Durée du marché**

**Début** : à la notification de l’acte d’engagement pour une durée n’excédant pas la durée de la garantie fixée à deux (2) ans (conformément à l’article 14 du Cahier des Clauses Administratives Particulières de la présente consultation).

Les variantes au sens de l’article 58 I du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics sont autorisées. **Une seule variante est autorisée dans le cadre de cette consultation.**

**Informations complémentaires :**

**Retrait du dossier de consultation :**

Les soumissionnaires ont la possibilité de télécharger le dossier de consultation des entreprises (DCE) dans son intégralité à l’adresse : https://www.marches-publics.gouv.fr

L’ENSA informe les candidats qu’aucun DCE ne sera transmis :

• Par télécopie,

• Sous la forme d’un échange électronique (courriel),

• Sur support physique électronique (CD, USB, DVD ou tout autre support informatique)

**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

CONTENU DES CANDIDATURES : Les soumissionnaires devront produire pour justifier de leur capacité juridique (ou capacité du candidat à accéder à la commande publique) et de leur capacité technique, financière et professionnelle les documents complétés, datés et signés suivants :

• Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent)

• Les déclarations, certificats et attestations suivantes :

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; (DC2 ou équivalent)

* l’attestation sur l’honneur que le candidat : (DC1 ou équivalent)
* a satisfait aux obligations sociales et fiscales,
* ne fait pas l’objet d’une interdiction de concourir ;
* n’a pas fait l’objet, au cours des cinq dernières années, d’une condamnation inscrite au bulletin nº 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1 à L. 8221-3, L. 8221-5, L. 5221-8, L. 5221-11, L. 8251-1, L. 8252-1, L. 8252-2, L. 8254-1 à L. 8254-4, R. 8254-1, L. 8255-1, L. 8231-1et L. 8241-1 à L. 8241-2 du Code du Travail.

• Les chiffres d’affaires du candidat au cours des trois dernières années (sauf pour les entreprises nouvellement créées),

• Les références du candidat pour des prestations similaires et/ou qualifications appropriées. A cet effet le candidat devra présenter :

* Références sur des prestations similaires datant de moins de 3 ans,
* Les moyens humains et techniques de l’entreprise.

**Les modalités de présentation des offres et les critères de sélection des offres sont indiqués dans le règlement de consultation.**

**Date limite de réception des offres** : **12 novembre 2018 à 12h00 (heure Paris UTC/GMT)**

**PROCÉDURES DE RECOURS :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil 13006 Marseille.

**Date d’envoi du présent avis à la publication** :

**17/10/018**